



Didier VERON

Président du G5 Santé

Comment a évolué la place de la France en matière d'industrie de santé ces 10 dernières années ?

La France, qui était un grand pays producteur de médicaments il y a une dizaine d'années, a vu sa place reculer en Europe. Sa production est en quasi-stagnation en valeur depuis 2010, à l'inverse de celles de l'Allemagne, de l'Italie ou de l'Irlande qui ont fortement progressé. Ses exportations progressent donc peu depuis 2010, d'où une très forte perte d'opportunités pour la France, qui n'occupe que la 6e position en Europe. Enfin, la France est désormais en 7e position pour la balance commerciale.

Ce recul inquiétant est à corréliser avec la contrainte majeure des déficits publics, qui a conduit à une forte régulation des dépenses dédiées aux produits de santé depuis 2010 : cette pression se traduit par une croissance moyenne nulle sur 2010-2018 pour l'ensemble du marché intérieur du médicament, fait sans précédent pour un secteur de pointe.

Cette régulation des dépenses depuis plus de 10 ans passe majoritairement par des baisses massives de prix chaque année. Alors que les industries de santé sont un secteur industriel reconnu comme stratégique, la régulation des dépenses de santé depuis 2010 se fait donc au détriment des entreprises : celles du G5 Santé ont connu sur la période une décroissance de leur chiffre d'affaires en France, malgré la hausse des besoins et l'arrivée des innovations, une involution forte de leur rentabilité, mais les emplois en France ont été jusqu'à présent maintenus.

La crise sanitaire a mis en évidence le rôle des industriels de la santé pour lutter contre la pandémie. Comment la France se situe aujourd'hui en termes d'indépendance sanitaire et industrielle ?

La crise sanitaire a mis en lumière le rôle essentiel joué par les entreprises de santé. L'ampleur des défis à relever a appelé à une mobilisation sans précédent de notre industrie. Elle a fait naître des formes de collaborations inédites, comme dans la course aux vaccins, où plusieurs industriels mettent en commun leur expertise pour permettre des avancées. Autre exemple, la création d'une alliance, que l'on aurait considérée contre nature il y a seulement quelques mois, qui regroupe les principaux acteurs mondiaux des médicaments dérivés du plasma, unis pour développer une immunoglobuline hyper-immune contre la Covid-19.

La crise a aussi mis en évidence le besoin pour la France et l'Europe de renforcer leur souveraineté industrielle et sanitaire. Une analyse menée par le cabinet CareFactory a certes montré que par leur empreinte sanitaire, les entreprises du G5 Santé constituent un atout pour notre pays. L'empreinte sanitaire de leurs produits dans la vie des Français est en effet particulièrement forte : 84% des patients en France ont bénéficié au moins d'un produit d'une entreprise membre du G5 Santé. De plus, 83% des médicaments produits par les entreprises du G5 Santé ont au moins un site de fabrication du principe actif sur le sol européen. Néanmoins, fabriquer des médicaments et des tests de diagnostic in vitro en France ou en Europe nécessite l'achat de matières premières indispensables, dont certaines proviennent des Etats-Unis ou d'Asie. Améliorer la sécurisation des approvisionnements et payer au juste prix des produits de santé fabriqués en Europe sont donc indispensables pour renforcer notre indépendance sanitaire.

Retrouvez Didier VERON
lors de la prochaine
soirée débat de l'ACIP
Santé

" Autonomie sanitaire : une reconquête
industrielle "

Mardi

16

MARS

18h - 19h30

Pour vous inscrire





Didier VERON

Président du G5 Santé

Que pensez-vous du plan de relance et des actions engagées par les pouvoirs publics ? Quelles perspectives pour notre industrie de santé en France ?

Le plan de relance de 100 milliards d'euros est d'une ampleur sans précédent en France : 35 milliards d'euros permettent de renforcer la compétitivité des entreprises, avec notamment des baisses importantes des impôts de production et un soutien actif à l'investissement. La santé a aussi été retenue par le gouvernement parmi les secteurs stratégiques à soutenir et nous pouvons que nous en féliciter. La LFSS pour 2021 a réduit de 300 millions d'euros l'effort demandé en termes de baisses de prix aux entreprises du médicament, ce qui ne peut que soutenir nos usines et l'emploi industriel. Le nouvel accord-cadre Leem CEPS permet aussi de réelles avancées, comme la reconnaissance des investissements industriels, la création d'une mesure en soutien des prix à l'export et l'introduction du critère du lieu de production dans la fixation des prix. Il contient également des dispositions en faveur des innovations et pour la réduction des délais, ce qui est essentiel pour nos entreprises. Toutes ces mesures vont dans le bon sens et le Ministère de l'Industrie joue pleinement son rôle. Le G5 Santé sera très attentif à la mise en œuvre effective de ce nouvel accord et aurait souhaité encore davantage de mesures pour soutenir la production en France.

Renforcer la souveraineté sanitaire va demander un plan d'action de moyen et long terme, avec un accompagnement et un engagement de l'Etat qui va aller bien au-delà des mesures du Plan de relance. Il s'agit ici de reconstruire des filières intégrées solides, de la bioproduction et à la chimie de spécialité, seules à même de garantir la souveraineté sanitaire de la France et de l'Europe. Cette stratégie de filières intégrées permettra aussi le maintien et le développement d'emplois à fort niveau de qualification et d'expertise. La politique industrielle doit associer l'acheteur public (représenté notamment par le CEPS mais aussi par les hôpitaux), qui doit admettre que la sécurisation et la souveraineté ont un coût que la collectivité doit accompagner. Rien ne pourra se faire également sans une politique industrielle ambitieuse au niveau européen, avec la création rapide de l'agence européenne chargée d'anticiper les futures pandémies (HERA), tant attendue pour investir massivement dans la recherche et la production des produits de santé innovants.

Le G5 Santé continuera à apporter, en vue notamment du prochain Conseil Stratégique des Industries de Santé (CSIS), des propositions constructives afin de soutenir non seulement le développement de la R&D et des innovations mais aussi les capacités de production en France.

Retrouvez Didier VERON
lors de la prochaine
soirée débat de l'ACIP
Santé

" Autonomie sanitaire : une reconquête
industrielle "

Mardi
16
MARS

18h -19h30

Pour vous inscrire

